

# 38<sup>ème</sup> Tournoi International du Léman

du vendredi 1<sup>er</sup> mai au dimanche 3 mai 2020

1 jour 1 tableau

(simples le vendredi, doubles le samedi et mixtes le dimanche)

8000€ de récompenses

(en fonction du nombre de participants)



à THONON (35km de Genève, 75km d'Annecy, au bord du lac Léman)



N° autorisation FFBA : en cours

# **Le Thonon Badminton Club est heureux de vous inviter à son 38ème Tournoi International du Léman !**

Le tournoi est ouvert aux joueurs licenciés à la Fédération Française de Badminton, dans les séries N2, N3, R4, R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11 et P12.

Il est également ouvert aux joueurs étrangers.

## **Lieux / Accueil**

Le tournoi se déroulera sur un unique lieu : Maison des Sports de Thonon sur 11 terrains (7 terrains dont 4 tapis) dans le gymnase principal, et au gymnase B de la Maison des Sports (4 terrains).

Le début du tournoi est prévu à 8h00. La fin est prévue approximativement à 22h le vendredi, 19h le samedi et 16h le dimanche.

## **Tableaux**

Les simples auront lieu le vendredi, les doubles hommes et dames le samedi et les doubles mixtes le dimanche.

Les organisateurs se réservent le droit de regrouper des séries en accord avec le JA principal du Tournoi selon le nombre de joueurs inscrits.

Il est possible de s'inscrire sur tous les tableaux.

**Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé (règlement FFBad art 3.2.1.5) Par exemple, si le joueur le moins bien classé d'un tableau a une cote de 8 (D9), alors le tableau ne peut pas inclure un joueur dont la cote serait supérieure à 128 (R5).**

**Cas particuliers : si un tableau inclut un joueur P12 dont la cote est 0, alors il peut inclure au maximum des joueurs classés D8 (cote strictement inférieure à 32).**

## **Récompenses**

Les récompenses se feront après chaque finale, sous forme de chèques, lots ou bons d'achat de notre partenaire AB-Sports pour une valeur de 8 000 € (200 € pour le vainqueur N2, 300€ pour la série P), en fonction du nombre de participants.

### Arbitrage

Les Juges Arbitre du tournoi sont Bruno MOMPLOT (BCC74), Jean-Michel Haller (TBC 74).

Le GEO est Bérangère MOUTIER.

Une buvette sera à votre disposition.

### Retransmission

Certains matchs seront filmés et retransmis en direct, via Facebook Live.

### Engagement

L'inscription est de 23 € pour 3 tableaux, 20 € pour 2 tableaux, et 17 € pour un tableau, par joueur.

La feuille d'inscription devra obligatoirement nous parvenir avant le mercredi 15 avril 2020, accompagnée du règlement **par chèque** à l'ordre du Thonon Badminton Club à l'adresse suivante :

Mme MOUTIER Bérangère  
266 rue de la chapelle  
74200 ALLINGES

**ou** par virement bancaire (IBAN : FR76 1810 6000 4896 7062 6514 403)

**et également par mail : [thonon.tbc74@gmail.com](mailto:thonon.tbc74@gmail.com)**

Aucun remboursement ne sera effectué après le 15 avril 2020 sauf cas de force majeure dûment justifié.

### Renseignements

Bérangère Moutier	06-84-35-56-79	thonon.tbc74@gmail.com
Julien Chifflet	06-74-11-11-09	julien.chifflet@orange.fr